

<p>These Terms and Conditions set forth the only terms and conditions that shall apply to all purchases of goods and services (“Goods” and “Services”, respectively, or, collectively, “G&S”) by WeWork France SAS or its applicable affiliate identified in the Order (as defined below) (collectively, “WeWork”) from the vendor identified in the relevant Order (“Vendor”) by means of a service order, statement of work, authorization letter, or other written communication or electronic transmission (each, an “Order”) issued by WeWork and delivered to Vendor for the purchase of Goods or Services as described in such Order.</p>	<p>Les présentes Conditions générales établissent les seules conditions générales qui s’appliqueront à tous les achats de biens et de services (les « Biens » et « Services », respectivement, ou, collectivement les, « B&S ») par WeWork France SAS ou sa société affiliée applicable identifiée dans la Commande (telle que définie ci-dessous) (collectivement, « WeWork ») auprès du vendeur identifié dans la Commande appropriée (le « Vendeur ») aux moyens d’un ordre de service, d’une déclaration de travail, d’une lettre d’autorisation, ou de toute autre communication écrite ou transmission électronique (chacun étant une « Commande ») délivré par WeWork et remis au Vendeur pour l’achat de Biens ou de Services tel que décrit dans ladite Commande.</p>
<p>1. Orders; Acceptance.</p> <p>Vendor’s (a) execution of an Order, (b) commencement of work on the Goods and/or Services to be purchased under an Order, (c) shipment of the Goods covered in an Order or (d) failure to raise any issues with an Order within 48 hours of receipt, whichever occurs first, shall be deemed to constitute Vendor’s acceptance of such Order and the terms and conditions hereof and thereof. Each Order must include an Order number (assigned by WeWork) and all applicable prices, quantities (if applicable), delivery dates and delivery locations for the Goods and/or Services to be provided pursuant to the Order. Vendor shall deliver Goods in the quantities and on the date(s) specified in the applicable Order or as otherwise agreed in writing by the parties. If no delivery date is specified, Vendor shall deliver Goods within 10 days of Vendor’s receipt of an Order. Time is of the essence in executing any Order, and prompt and timely performance of all obligations hereunder and thereunder with respect to the timely delivery of the G&S (including all performance dates, timetables, project milestones and other requirements in this Agreement or the applicable Order), is strictly required. If the estimated schedule for completion set forth in an Order will likely require Vendor to work after regular working hours and/or increase the size of Vendor’s work force, Vendor shall take any such steps without additional cost to WeWork. WeWork shall have no liability for any damage resulting from any cancellation. Upon full completion of the Services, including clean-up work, Vendor shall notify WeWork in writing and render a final invoice containing a certificate of completion. Vendor shall receive no royalty or other remuneration on the production or distribution of any products developed by WeWork or Vendor in connection with or based on Goods or Services. If applicable, Vendor shall pay, before delinquent, all costs for work done in connection with WeWork’s property.</p>	<p>1. Commandes ; Acceptation.</p> <p>(a) L’exécution d’une Commande par le Vendeur, (b) le commencement du travail sur les Biens et/ou Services qui sont achetés en vertu d’une Commande, (c) l’envoi des Biens couverts dans une Commande ou (d) le manquement à soulever toute question sur une Commande dans un délai de 48 heures à compter de sa réception, selon ce qui se produit en premier, seront réputés constituer l’acceptation du Vendeur de ladite Commande et les conditions générales des présentes et de la Commande. Chaque Commande doit inclure un numéro de Commande (assigné par WeWork) ainsi que tous les prix applicables, les quantités (le cas échéant), les dates de livraison et les lieux de livraison pour les Biens et/ou les Services à fournir en vertu de la Commande. Le Vendeur livrera les Biens dans des quantités et aux dates spécifiées dans la Commande applicable ou tel qu’autrement convenu par écrit par les parties. Si aucune date de livraison n’est spécifiée, le Vendeur livrera les Biens dans un délai de 10 jours à compter de la réception par le Vendeur d’une Commande. Le temps est un facteur capital dans l’exécution d’une quelconque Commande, et la réalisation rapide et en temps opportun de toutes les obligations au titre des présentes et de la Commande en ce qui concerne la livraison au moment propice des B&S (y compris toutes les dates de réalisation, les calendriers, les étapes clés du projet et autres exigences dans le présent Contrat ou la Commande applicable) est strictement essentielle. Si l’échéancier estimatif pour l’exécution établie dans une Commande nécessite que le Vendeur travaille après les heures régulières de travail et/ou augmente le volume de la main-d’œuvre du Vendeur, le Vendeur prendra toutes les mesures sans frais supplémentaires pour WeWork. WeWork n’aura aucune responsabilité pour tout dommage résultant d’une annulation quelconque. Lors de l’achèvement des Services, y compris le travail de nettoyage, le Vendeur notifiera WeWork par écrit et présentera une facture finale contenant un certificat d’accomplissement. Le Vendeur ne recevra aucune redevance ou autre rémunération sur la production ou la distribution de tout produit développé par WeWork ou le Vendeur en lien avec ou basé sur les Biens ou Services. Le cas échéant, le Vendeur paiera, avant d’être défaillant, tous les frais pour le travail fait en lien avec les biens de WeWork.</p>
<p>2. Affiliates.</p> <p>Vendor agrees to look solely to the WeWork entity specified in the applicable Order for any payment obligations, and for any and all breaches of this Agreement by such WeWork entity, its acts or omissions in connection with this Agreement, and any</p>	<p>2. Sociétés affiliées.</p> <p>Le Vendeur convient de ne regarder que l’entité WeWork spécifiée dans la Commande applicable pour toute obligation de paiement, et pour toutes violations du présent Contrat par ladite entité, ses actes ou omissions en lien avec le présent Contrat, et toute</p>

<p>loss, damage, liability or expense incurred by Vendor as a result of such WeWork entity's participation in this Agreement, in each case with respect to the Goods and/or Services described in such Order. Vendor hereby disclaims all rights against and otherwise releases all other WeWork affiliates and entities from and against any and all liability arising as a result of any WeWork entity's issuance of an Order.</p>	<p>perte, tout dommage, toute responsabilité ou toute dépense encourus par le Vendeur du fait de la participation de ladite entité WeWork dans le présent Contrat, dans chaque cas en ce qui concerne les Biens et/ou les Services décrits dans ladite Commande. Par les présentes, le Vendeur renonce à tous les droits à l'encontre de et libère toutes les autres sociétés affiliées et entités WeWork contre toute responsabilité découlant de l'émission d'une Commande par une quelconque entité WeWork.</p>
<p>3. Shipment; Risk of Loss.</p> <p>Vendor shall prepare and pack for shipment all Goods in accordance with good commercial practices, and in any event in a manner sufficient to ensure that such Goods are delivered to WeWork in undamaged condition. WeWork will not pay charges for packing, crating, shipping or delivery, unless otherwise stated in an Order. If Vendor must ship in a more expensive manner than specified herein or in the applicable Order to comply with WeWork's required delivery date, Vendor shall pay all increased costs, unless WeWork solely causes the necessity for and agrees in writing to pay the increased costs. Title and risk of loss with respect to any Goods pass to WeWork upon delivery of such Goods, at the address specified in the applicable Order, during WeWork's normal business hours or as otherwise instructed by WeWork, and acceptance of such Goods by WeWork; Vendor shall be responsible for and bear the risk of loss of or damage to the Goods covered by an Order until they are so delivered and accepted by WeWork regardless of the point of inspection or transfer of title. WeWork may return or store, at Vendor's expense, any Goods delivered more than 5 days in advance of the delivery date specified for such Goods, and Vendor will redeliver such Goods on the correct date at Vendor's expense.</p>	<p>3. Envoi ; Risque de perte.</p> <p>Le Vendeur préparera et emballera pour l'expédition tous les Biens conformément aux bonnes pratiques commerciales, et dans tous les cas, d'une manière suffisante pour s'assurer que lesdits Biens sont livrés à WeWork en parfait état. WeWork ne paiera pas les charges pour l'emballage, la mise en caisse, l'envoi ou la livraison, à moins qu'il n'en soit établi autrement dans une Commande. Si le Vendeur doit expédier les biens d'une manière plus onéreuse que celle spécifiée dans les présentes ou dans la Commande applicable afin de se conformer à la date de livraison requise de WeWork, le Vendeur paiera tous les frais accrus à moins que WeWork en provoque la nécessité et convienne par écrit de payer le surcoût. Le titre de propriété et le risque de perte en ce qui concerne tout Bien passeront à WeWork lors de la livraison desdits Biens, à l'adresse spécifiée dans la Commande applicable, pendant les heures normales de travail de WeWork ou tel qu'autrement indiqué par WeWork, et lors de l'acceptation desdits Biens par WeWork ; le Vendeur sera responsable de et prendra en charge le risque de perte ou d'endommagement des Biens couverts par une Commande jusqu'à ce qu'ils soient livrés et acceptés par WeWork, peu importe le lieu d'inspection ou le transfert du titre. WeWork pourra renvoyer ou stocker, aux frais du Vendeur, tous les Biens livrés plus de 5 jours avant la date de livraison spécifiée pour lesdits Biens, et le Vendeur relivrera lesdits Biens à la date correcte aux frais du Vendeur.</p>
<p>4. Late Delivery.</p> <p>Unless otherwise agreed by the parties, if a shipment or part of a shipment of Goods is late, Vendor shall (a) immediately propose a new delivery date; (b) use best efforts to expedite delayed Goods at Vendor's expense; and (c) issue WeWork a refund (determined on a pro rata basis) of, or a discount (equal to the cost incurred by WeWork as a result of such late delivery) on, the purchase price for Goods delivered late. WeWork may also, at its option, (i) cancel, without liability, an Order or portions of an Order for late Goods not yet delivered, or (ii) cover for late Goods by sourcing products from another supplier, in each case at Vendor's expense.</p>	<p>4. Livraison en retard.</p> <p>À moins qu'il n'en soit convenu autrement par les parties, si une expédition ou une partie d'une expédition des Biens est en retard, le Vendeur (a) proposera immédiatement une nouvelle date de livraison ; (b) fera de son mieux pour expédier les Biens tardifs aux frais du Vendeur ; et (c) fournira à WeWork un remboursement (déterminé sur une base au prorata) de, ou un rabais (égal aux frais encourus par WeWork du fait de ladite livraison en retard) pour le prix d'achat pour les Biens livrés en retard. WeWork pourra également, à sa discrétion, (i) annuler, sans responsabilité, une Commande ou des parties d'une Commande pour les Biens tardifs qui ne sont pas encore livrés, ou (ii) couvrir les Biens tardifs en proposant des produits d'un autre fournisseur, dans chaque cas aux frais du Vendeur.</p>
<p>5. Warranties; Compliance with Laws.</p> <p>Vendor expressly warrants, represents and covenants to WeWork and its affiliates, successors, assigns, customers and users of WeWork's services, that all G&S (including any Work Product, as defined below) shall: (a) conform to the terms of the applicable Order and/or all applicable samples, drawings, standards, specifications, performance criteria and any</p>	<p>5. Garanties ; Conformité avec les lois.</p> <p>Le Vendeur garantit et déclare expressément à WeWork et ses sociétés affiliées, successeurs, ayants droit, clients et utilisateurs des services de WeWork, que tous les B&S (y compris tout Produit de travail, tel que défini ci-dessous) : (a) seront conformes aux dispositions de la Commande applicable et/ou à tous les échantillons, dessins, normes, spécifications,</p>

other description requested, furnished or provided to or adopted by WeWork; (b) be free from defects in design, material and workmanship; (c) be merchantable, safe and appropriate for the purpose for which G&S of such kind are normally used; (d) together with their packaging, labeling and accompanying materials be properly contained, packaged, marked and labeled; (e) be fit for the particular purpose for which WeWork intends to use the G&S, operate as intended, and be merchantable; (f) be conveyed to WeWork with clear and marketable title, free and clear of all liens, security interests or other encumbrances; (g) not infringe or otherwise misappropriate the rights of any third parties; and (h) with respect to Services, be performed diligently in a good, professional and workmanlike manner consistent with contemporaneous best industry practices and relevant standards of care, using personnel of required skill, experience and qualifications, and devoting adequate resources to meet Vendor's obligations under this Agreement. For a period of 12 months after final acceptance of the Services by WeWork (the "**Services Warranty Period**"), Vendor will, at its own risk and expense, correct any and all defects made known to it by WeWork, and Vendor warrants that all Goods delivered hereunder shall comply with the foregoing sentences for the longer of (the "**Warranty Period**") (a) the Services Warranty Period or (b) the period provided in Vendor's standard warranty covering the Goods. These warranties survive any delivery, inspection, acceptance or payment of or for the G&S. In addition, Vendor warrants, represents and covenants that (i) it shall comply with, and the G&S shall comply and/or be performed in compliance with, (x) all applicable domestic, foreign and international/multinational laws, ordinances, orders, rules, actions, regulations and industry standards, (y) all rules, regulations and policies of WeWork, including security procedures concerning systems and data and remote access thereto, building security procedures (including restriction of access to certain areas of WeWork's premises or systems for security reasons or otherwise in WeWork's sole discretion), and general health and safety practices and procedures, and (z) all other agreements or statutory restrictions by which Vendor is bound, (ii) Vendor has obtained, and shall at all times during the term of this Agreement maintain, all necessary licenses and consents applicable to or necessary for the delivery of the G&S, (iii) Vendor shall ensure that all persons, whether employees, agents or any other person acting for or on behalf of Vendor, are properly licensed, certified or accredited as required by applicable law and are suitably skilled, experienced and qualified to deliver the G&S (and, upon instruction of WeWork, shall not utilize such personnel as WeWork may deem unsuitable or incompetent to deliver any such G&S), and (iv) Vendor shall maintain complete and accurate written or electronic records relating to the delivery of the G&S under this Agreement, including records of the time spent and materials used by Vendor in connection therewith and any other basis for any charges billed in connection with any Order, and documenting Vendor's compliance with the requirements of clauses (i) through (iii) hereof, in such form as WeWork shall approve, which records Vendor shall retain and, during the term of this Agreement and for a period of 6 years thereafter, make available to WeWork, at WeWork's request, for inspection and copying. If any inspection, examination or audit of such records discloses any overcharges by Vendor, Vendor shall pay WeWork the amount of such

critères de réalisation applicables et à toute autre description requise, fournie ou adoptée par WeWork ; (b) seront libres des défauts dans la conception, le matériel et la fabrication ; (c) seront commercialisables, sûrs et appropriés pour l'objectif pour lequel les B&S de cette sorte sont normalement utilisés ; (d) qu'avec leur emballage, étiquetage et matériels joints, ils seront correctement contenus, emballés, marqués et étiquetés ; (e) seront en adéquation avec l'objectif particulier pour lequel WeWork prévoit d'utiliser les B&S, fonctionnent tel que prévu, et sont commercialisables ; (f) seront transmis à WeWork avec un titre clair et cessible, libre de tous liens, intérêts de sécurité ou autres charges ; (g) n'enfreindront pas ni autrement ne détourneront les droits de toutes tierces parties ; et (h) en ce qui concerne les Services, ils seront réalisés diligemment, de manière correcte, professionnelle et consciencieuse conformément aux meilleures pratiques contemporaines de l'industrie et aux normes de soin pertinentes, en utilisant un personnel avec les compétences, l'expérience et les qualifications requises, et en dédiant des ressources adéquates pour satisfaire les obligations du Vendeur en vertu du présent Contrat. Pendant une période de 12 mois après l'acceptation finale des Services par WeWork (la « **Période de garantie des Services** »), le Vendeur corrigera, à ses propres risques et frais, tous les défauts qui lui sont signalés par WeWork, et le Vendeur garantit que tous les Biens livrés en vertu des présentes seront conformes aux phrases qui précèdent pour la plus longue période (la « **Période de garantie** ») entre (a) la Période de garantie des Services ou (b) la période fournie dans la garantie standard du Vendeur couvrant les Biens. Ces garanties survivront à toute livraison, inspection, acceptation ou tout paiement de ou pour les B&S. En outre, le Vendeur garantit, déclare et s'engage (i) qu'il se conformera avec, et que les B&S se conformeront et/ou seront réalisés conformément (x) à tous les lois, ordonnances, ordres, règles, actions, réglementations et normes industrielles domestiques, étrangères et internationales/multinationales, (y) à toutes les règles, réglementations et politiques de WeWork, y compris les procédures de sécurité concernant les systèmes et les données et l'accès à distance à ceux-ci pour certaines zones des locaux ou des systèmes de WeWork pour des raisons de sécurité ou autrement à l'entière discrétion de WeWork), et la santé générale et les pratiques et les procédures de sécurité, et (z) tous autres accords ou restrictions statutaires par lesquels le Vendeur est lié, (ii) que le Vendeur a obtenu, et conservera à tout moment pendant la durée du présent Contrat, toutes les licences et tous les consentements nécessaires applicables à ou nécessaires pour la livraison des B&S, (iii) que le Vendeur s'assurera que toutes les personnes, qu'elles soient des employés, des agents ou toute autre personne agissant pour ou au nom du Vendeur, ont les licences correctes, sont correctement certifiées ou accréditées tel que requis par la loi applicable ou sont convenablement qualifiées, et disposent de l'expérience pour livrer les B&S (et, sur instruction de WeWork, n'utilisera pas ledit personnel que WeWork juge incorrect ou incompetent pour livrer lesdits B&S), et (iv) que le Vendeur conservera des dossiers écrits ou électroniques complets et exacts concernant la livraison des B&S en vertu du présent Contrat, y compris les dossiers du temps passé et des matériels utilisés par le Vendeur en lien avec celle-ci et toute autre base pour toutes les charges facturées en lien avec toute Commande, et documentant la

<p>overcharges, together with interest on such overcharges at the rate of 10% per annum, or the maximum amount allowed by law, whichever is less, from the date of each such overcharge, until reimbursed to WeWork, and Vendor shall reimburse WeWork for all costs and expenses incurred by WeWork in connection with such audit. Any such inspection, examination or audit shall not relieve Vendor of any obligation, responsibility or liability hereunder or otherwise constitute WeWork's approval of or consent to any actions undertaken by Vendor. Vendor further warrants, represents and covenants that no liens, encumbrances, security interests, or other third party claims shall attach to any property owned or leased by WeWork in relation to Vendor's performance hereunder and that Vendor has all right, title and interest in the Goods to grant to WeWork the rights and licenses contained herein. WeWork's warranty rights hereunder are cumulative and in addition to, but shall not be limited by, any standard warranties offered by Vendor and any other warranties, express or implied, available to WeWork under applicable law or equity. Vendor shall and hereby does assign all warranties that it receives from suppliers or manufacturers of materials and equipment provided in connection with the G&S. All warranties shall be construed as conditions as well as warranties and shall not be exclusive.</p>	<p>conformité du Vendeur avec les exigences des clauses (i) à (iii) des présentes, dans la forme que WeWork approuvera, le Vendeur conservera lesdits dossiers et, pendant la durée du présent Contrat et pendant une période de 6 ans par la suite, les mettra à la disposition de WeWork, à la demande de WeWork, pour inspection et copie. Si une inspection, un examen ou un audit desdits dossiers divulgue un trop-perçu par le Vendeur, le Vendeur paiera à WeWork le montant dudit trop-perçu, ainsi que tout intérêt sur ledit trop-perçu au taux de 10 % par an, ou le montant maximum autorisé par la loi, selon ce qui est le moindre, à compter de la date dudit trop-perçu, jusqu'à ce qu'il soit remboursé à WeWork, et le Vendeur remboursera tous les frais et dépens encourus par WeWork en lien avec ledit audit. Une telle inspection, un tel examen ou un tel audit ne soulagera pas le Vendeur d'une quelconque obligation ou responsabilité en vertu des présentes ni ne constituera autrement l'approbation de ou le consentement de WeWork pour toutes mesures entreprises par le Vendeur. En outre, le Vendeur garantit, s'engage et déclare qu'aucun lien, aucune charge, aucun intérêt de sécurité ni autre réclamation de tierce partie ne sont attachés à une propriété détenue ou louée par WeWork en lien avec la réalisation du Vendeur en vertu des présentes et que le Vendeur dispose de tous les droits, titres et intérêts afférents aux Biens pour accorder à WeWork les droits et les licences contenus dans les présentes. Les droits de garantie de WeWork en vertu des présentes sont cumulatifs et en outre, mais ne seront pas limités, aux garanties standard offertes par le Vendeur et toutes autres garanties, expresses ou implicites, disponibles pour WeWork en vertu de la loi applicable (y compris le Code commercial uniforme ou toute variation d'état équivalente) ou en vertu de l'équité. Le Vendeur cédera et par les présentes cède toutes les garanties qu'il reçoit des fournisseurs ou des fabricants de matériels et d'équipement fournis en lien avec les B&S. Toutes les garanties seront interprétées comme des conditions ainsi que des garanties et ne seront pas exclusives.</p>
<p>6. WeWork's Rights.</p> <p>WeWork shall have a reasonable time after WeWork receives the Goods or Vendor completes the Services to inspect Goods (including Service deliverables) for conformity to the applicable Order and any other applicable specifications. G&S shall not be deemed accepted until WeWork has run adequate tests to determine whether such G&S conform to WeWork's specifications. WeWork's payment to Vendor for Goods or Services shall not be treated as acceptance. WeWork's inspection, testing or use of, or payment for, the G&S shall not constitute acceptance thereof and shall not affect Vendor's obligations and warranties set forth herein, which shall survive WeWork's inspection, testing, acceptance and/or use. Nothing contained herein shall relieve Vendor in any way from its obligations to test, inspect and control the quality of the G&S. WeWork may reject or revoke acceptance of any G&S that are, in WeWork's judgment, defective and/or do not conform to the terms of this Agreement ("non-conforming G&S"). In addition to any other rights available to WeWork, upon WeWork's rejection or revocation of acceptance of G&S or Vendor's failure to meet the terms of this Agreement in whole or in part, WeWork shall, in its sole discretion, direct Vendor to, at Vendor's sole cost and expense, (a) refund to WeWork</p>	<p>6. Droits de WeWork.</p> <p>WeWork disposera d'un délai raisonnable après qu'elle ait reçu les Biens ou que le Vendeur ait complété les Services pour vérifier la conformité des Biens (y compris les produits des Services) avec la Commande applicable et toutes autres spécifications applicables. Les B&S ne seront pas considérés acceptés tant que WeWork n'aura pas effectué les tests afin de déterminer si lesdits B&S sont conformes aux spécifications de WeWork. Le paiement de WeWork au Vendeur pour les Biens ou Services ne sera pas traité comme une acceptation. L'inspection, le contrôle ou l'utilisation de WeWork, ou le paiement pour les B&S ne constitueront pas une acceptation de ceux-ci et n'affecteront pas les obligations et les garanties du Vendeur établies dans les présentes, qui survivront à l'inspection, au contrôle, à l'acceptation et/ou à l'utilisation de WeWork. Rien de ce qui est contenu dans les présentes ne soulagera d'une quelconque manière le Vendeur de ses obligations de test, d'inspection et de contrôle de la qualité des B&S. WeWork pourra rejeter ou révoquer l'acceptation des B&S qui sont, selon le jugement de WeWork, défectueux et/ou qui ne se conforment pas aux dispositions du présent Contrat (« B&S non conformes »). En sus de tout autre droit disponible pour WeWork, lors du rejet ou de la révocation d'acceptation des B&S par WeWork</p>

<p>the price of non-conforming G&S as well as any costs incurred by WeWork in relation thereto; or (b) upon a written replacement Order from WeWork, replace, re-perform or correct any such G&S at no additional cost to WeWork and pay for all related expenses (including any transportation charges) within 7 days of WeWork's demand; or (c) credit WeWork's account with an amount equal to the amount paid for such G&S, as well as any costs incurred by WeWork in relation thereto. WeWork may also choose to replace any non-conforming G&S from any other source, and Vendor will reimburse WeWork for any incremental costs incurred by WeWork in connection therewith. In addition, WeWork may, at Vendor's risk, return to Vendor non-conforming Goods and/or Goods supplied in excess of quantities ordered and may charge Vendor for all expenses related thereto. If Vendor fails to take any of the corrective action described herein, WeWork, upon notice to Vendor, may take such action and charge Vendor for all costs incurred by WeWork in relation thereto. WeWork's count as to the quantity of Goods delivered shall be accepted as final and conclusive on all shipments that are not accompanied by a packing slip indicating the quantity delivered. Unless specified otherwise, all G&S delivered hereunder shall not be in excess of the quantity ordered.</p>	<p>ou lors du manquement du Vendeur à satisfaire les dispositions du présent Contrat en tout ou en partie, WeWork, à son entière discrétion, ordonnera au Vendeur, aux frais et dépens uniques de celui-ci, (a) de rembourser à WeWork le prix des B&S non conformes ainsi que tous les frais encourus par WeWork en lien avec ceux-ci ; ou (b) lors d'une Commande de remplacement écrite de WeWork, de remplacer, de réaliser à nouveau ou de corriger lesdits B&S sans frais supplémentaires pour WeWork et de payer pour toutes les dépenses associées (y compris les frais de transport) dans un délai de 7 jours suite à la demande de WeWork ; ou (c) de créditer le compte de WeWork d'un montant équivalant au montant payé pour lesdits B&S, ainsi que tous les frais encourus par WeWork en lien avec ceux-ci. WeWork pourra également choisir de remplacer tout B&S non conforme d'une autre source et le Vendeur remboursera WeWork pour les coûts supplémentaires encourus par WeWork en lien avec ceux-ci. En outre, WeWork pourra renvoyer au Vendeur, aux risques de celui-ci, les Biens non conformes et/ou les Biens fournis dans des quantités excédentaires à celles commandées et pourra facturer le Vendeur pour toutes les dépenses qui y sont associées. Si le Vendeur manque de prendre une action corrective quelconque décrite dans les présentes, WeWork, sur notification au Vendeur, pourra prendre ladite action et facturera au Vendeur tous les frais encourus par WeWork en lien avec celle-ci. Le compte de WeWork quant à la quantité des Biens délivrés sera accepté comme final et définitif pour tous les envois qui ne sont pas accompagnés d'un bordereau d'expédition indiquant la quantité délivrée. À moins qu'il n'en soit spécifié autrement, tous les B&S délivrés en vertu des présentes ne seront pas supérieurs aux quantités commandées.</p>
<p>7. Price; Invoices; Setoff.</p> <p>As full consideration for the performance of the Services, delivery of the Goods (if applicable) and the assignment of rights to WeWork, as provided in this Agreement, WeWork shall pay Vendor the amount specified in the applicable Order upon receipt of proper invoices for work completed in accordance with this Agreement and the applicable Order. Unless otherwise agreed to by WeWork, Vendor shall only invoice WeWork for Goods actually delivered and Services actually performed by Vendor, in each case that are accepted by WeWork. Vendor warrants that the prices for the G&S as provided to WeWork are complete and no additional charges of any type shall be added without WeWork's express written consent. The prices set forth in an Order are firm and the total amount due from WeWork for the G&S, including, without limitation, duties, taxes or any other charges agreed upon by WeWork, subject to adjustment for any rebates or credits described herein or therein. Unless otherwise agreed in an Order, the prices for any Goods or Services shall not exceed the pricing for similar goods or services offered by Vendor to its other clients, and, if at any time during the term of this Agreement Vendor offers more favorable prices or any more favorable terms or conditions to any third party client, WeWork shall be entitled to such prices or terms and conditions for all Goods and Services provided from and after the date of such offer to any such third party client. Unless otherwise agreed in an Order, invoices shall be submitted to WeWork within 90 days following WeWork's receipt of the Goods or full performance of the Services and must reference the applicable Order number. Payment terms for all undisputed amounts</p>	<p>7. Prix ; Factures ; Compensation.</p> <p>À titre de rémunération pour la réalisation des Services, la livraison des Biens (le cas échéant) et la cession des droits à WeWork, conformément au présent Contrat, WeWork paiera au Vendeur le montant spécifié dans la Commande applicable, sur réception de factures correctes pour le travail accompli conformément au présent Contrat et la Commande applicable.</p> <p>À moins qu'il n'en soit convenu autrement par WeWork, le Vendeur ne facturera à WeWork que les Biens réellement livrés et les Services réellement réalisés par le Vendeur, dans chaque cas qui sont acceptés par WeWork. Le Vendeur garantit que les prix pour les B&S fournis à WeWork sont complets et aucuns frais supplémentaires de quelle sorte ne seront ajoutés sans le consentement écrit exprès de WeWork. Les prix établis dans une Commande sont fermes et le montant total exigible à WeWork pour les B&S, y compris, sans limitation, les droits, taxes et autres charges convenus par WeWork, sous réserve d'un ajustement pour tout rabais ou crédit décrit dans les présentes ou dans la Commande. À moins qu'il n'en soit convenu autrement dans une Commande, les prix pour tout Bien ou Service n'excéderont pas le prix des biens ou services similaires offerts par le Vendeur à ses autres clients, et, si à tout moment pendant la durée du présent Contrat, le Vendeur propose des prix plus favorables ou des conditions générales plus favorables à un client tiers, WeWork sera autorisée auxdits prix ou conditions générales pour tous les Biens et Services fournis à la date ou après la date de ladite offre au client tiers. À moins qu'il n'en soit</p>

<p>shall be net 30 days from (a) the date of WeWork's receipt of the applicable, accurate invoice or (b) if later, WeWork's acceptance of the G&S. If WeWork has a claim against Vendor resulting from an Order or any other transaction, WeWork may deduct or set off disputed amounts from Vendor's claims for amounts due, without prejudice to any other remedies WeWork may have under this Agreement or otherwise. Payment is made when WeWork's check is mailed or electronic payment initiated. No interest charges or other penalties for late payment may be assessed by Vendor without the prior written consent of WeWork. The parties shall seek to resolve any disputes expeditiously and in good faith. Vendor shall continue performing its obligations under this Agreement notwithstanding any such dispute.</p>	<p>convenu autrement dans une Commande, les factures seront soumises à WeWork dans un délai de 90 jours suivant la réception par WeWork des Biens ou de la pleine réalisation des Services et doivent référencer le numéro de Commande applicable. Les conditions de paiement pour tous les montants non contestés seront payés nets à 30 jours à compter (a) de la date de la réception de WeWork de la facture applicable et exacte ou (b) si la date est ultérieure, l'acceptation des B&S par WeWork. Si WeWork a une réclamation contre le Vendeur résultant d'une Commande ou de toute autre transaction, WeWork pourra déduire ou compenser les montants contestés des réclamations du Vendeur pour des montants dus, sans préjudice des autres recours que WeWork pourrait avoir en vertu du présent Contrat ou autrement. Le paiement est réalisé lorsque le chèque de WeWork est envoyé ou lorsque le paiement électronique est initié. Aucuns frais d'intérêt ou autres pénalités pour retard de paiement ne pourront être évalués par le Vendeur sans le consentement écrit préalable de WeWork. Les parties chercheront à résoudre tout conflit rapidement et de bonne foi. Le Vendeur continuera à réaliser ses obligations en vertu du présent Contrat nonobstant tout conflit.</p>
<p>8. Taxes.</p> <p>Vendor shall be liable for any applicable income taxes, levies, duties, costs, charges, withholdings, deductions or any charges of equivalent effect imposed on, or in respect of the Services provided by Vendor to WeWork under this Agreement. Except as expressly set forth in this Agreement or required by any applicable law, WeWork shall have no responsibility to pay or withhold from any payment to Vendor under this Agreement, any domestic, foreign or international/multinational taxes or fees. Upon request, Vendor shall provide WeWork with a validly executed U.S. Internal Revenue Service form to establish its U.S. or non-U.S. status or any other necessary tax documentation. Where applicable, a non-U.S. Vendor shall note, on each invoice issued to WeWork under this Agreement, the amount of Services performed by Vendor within the United States, if any. Where required by applicable law, Vendor will charge WeWork ICMS, PIS and CONFINS or equivalent type charges (collectively, "Transaction Taxes") that are owed by WeWork solely as a result of the G&S provided by Vendor to WeWork under this Agreement and which are required or permitted to be collected from WeWork by Vendor under applicable law. Such Transaction Taxes must be separately indicated on the invoice for the applicable G&S. If WeWork provides Vendor with a valid exemption certificate, Vendor shall not collect the Transaction Taxes covered by such certificate. All charges will be supported by valid tax invoices provided by Vendor to WeWork. Where any relevant taxation authority imposes any income or service tax on the payment for Services by WeWork to Vendor and requires WeWork to withhold such tax ("Withholding Tax"), WeWork may deduct such Withholding Tax from the payment to Vendor and remit such Withholding Tax to the relevant taxing authority on behalf of Vendor. The determination of the applicability of a Withholding Tax is at WeWork's sole discretion. In the event a reduced Withholding Tax rate may apply on payments to Vendor, Vendor shall furnish to WeWork as soon as practicable all documentation necessary to evidence the qualifications for the reduced rate of Withholding Tax. If the necessary documentation is not</p>	<p>8. Taxes.</p> <p>Le Vendeur sera responsable de tous taxes, prélèvements, droits, frais, charges, retenues, déductions ou charges d'effet équivalent imposés ou en ce qui concerne les Services fournis par le Vendeur à WeWork en vertu du présent Contrat. À l'exception de ce qui est expressément établi dans le présent Contrat ou requis par toute loi applicable, WeWork n'aura aucune responsabilité de payer ou de retenir d'un paiement au Vendeur en vertu du présent Contrat, toute taxe ou tous frais domestiques, étrangers ou internationaux/multinationaux. Sur demande, le Vendeur fournira à WeWork un formulaire de l'Internal Revenue Service des États-Unis valablement exécuté pour établir son statut américain ou non américain ou toute autre documentation fiscale nécessaire. Le cas échéant, un Vendeur non américain notera, sur chaque facture délivrée à WeWork en vertu du présent Contrat, le montant des Services réalisés par le Vendeur aux États-Unis, le cas échéant. Lorsque la loi applicable le requiert, le Vendeur facturera à WeWork la taxe sur les ventes, la taxe d'accise, la taxe sur l'utilisation, la taxe sur la valeur ajoutée, la taxe sur les produits et services, la taxe de consommation, ou charges équivalentes (collectivement, les « Taxes de transaction ») qui sont dues par WeWork uniquement du fait des Services fournis par le Vendeur à WeWork en vertu du présent Contrat et qui sont requises ou autorisées à être perçues auprès de WeWork par le Vendeur en vertu de la loi applicable. Lesdites Taxes de transaction doivent être séparément indiquées sur la facture pour les B&S applicables. Si WeWork fournit au Vendeur un certificat d'exemption valable, le Vendeur ne collectera pas les Taxes de transaction couvertes par ledit certificat. Toutes les charges seront supportées par des factures de taxes fournies par le Vendeur à WeWork. Lorsqu'une autorité fiscale pertinente impose une taxe sur le revenu sur le paiement des Services par WeWork au Vendeur et requiert que WeWork retienne ladite taxe (« Retenue fiscale »), WeWork pourra déduire ladite Retenue fiscale du paiement au Vendeur et remettra ladite Retenue fiscale à l'autorité fiscale pertinente pour le compte du Vendeur. La détermination de l'applicabilité</p>

<p>provided in a timely fashion before payment, the reduced Withholding Tax rate will not apply and any payments to Vendor shall be subject to the full rate. Upon reasonable request by Vendor, WeWork shall furnish Vendor with tax receipts or other documentation evidencing the payment of such Withholding Tax when available.</p>	<p>d'une Retenue fiscale est à l'entière discrétion de WeWork. Dans le cas où un taux réduit de Retenue fiscale s'applique sur des paiements au Vendeur, le Vendeur fournira à WeWork dès que possible toute la documentation nécessaire pour prouver les conditions pour le taux réduit de Retenue fiscale. Si la documentation nécessaire n'est pas fournie dans les temps avant le paiement, le taux réduit de Retenue fiscale ne s'appliquera pas et tout paiement au Vendeur sera soumis au taux complet. Sur demande raisonnable par le Vendeur, WeWork fournira au Vendeur des reçus fiscaux ou autre documentation prouvant le paiement de ladite Retenue fiscale lorsqu'ils sont disponibles.</p>
<p>9. Changes.</p> <p>WeWork may, at any time prior to delivery of any Goods or completion of any Services, reschedule the Services, change the delivery destination for Goods in any Order, change the Services provided under any Order, or cancel any Order, or otherwise change the specifications such G&S, in any such case upon written notice to Vendor (each, a "Change Order"), in each case, at no cost to WeWork, except that if WeWork requests changes that will materially increase or decrease the cost of providing Goods or Services to WeWork, such as by requiring additional Services or additional materials, the parties will negotiate an appropriate adjustment to their obligations under the Order in accordance with this provision before Vendor commences performance related to such Change Order. Vendor will accept any changes, and shall, if a change increases or decreases the cost or time required for performance, within 2 business days of receiving a Change Order, submit to WeWork a firm cost proposal reflecting any such increases or decreases resulting from such Change Order. If WeWork accepts such cost proposal, Vendor shall proceed with the changed services subject to the cost proposal and the terms and conditions of this Agreement. If WeWork does not accept such cost proposal, WeWork may cancel the related Order. Vendor acknowledges that a Change Order may or may not entitle Vendor to an adjustment in the Vendor's compensation or the performance deadlines under this Agreement. Vendor shall inform WeWork at least 2 business days in advance of effecting or permitting any material change, intentional or otherwise, to the G&S, including, without limitation, changes in composition, quality specifications, manufacturing processes, labeling, functionality, safety, manufacturing locations, and use of any suppliers or subcontractors. Upon notice of a Vendor-initiated change, WeWork may cancel the related Order. Any Vendor-initiated revisions to an Order, with respect to price or otherwise, must be in writing and approved by WeWork. In no event shall Vendor unreasonably withhold or delay agreement to any Change Order that WeWork may request hereunder.</p>	<p>9. Modifications.</p> <p>WeWork pourra, à tout moment avant la livraison de tout Bien ou avant l'achèvement de tout Service, reprogrammer les Services, changer la destination de livraison pour les Biens dans toute Commande, changer les Services fournis en vertu de toute Commande, ou annuler toute Commande, ou autrement changer les spécifications desdits B&S, dans tous les cas sur notification écrite adressée au Vendeur (chacune étant un « Ordre de modification »), dans chaque cas, sans frais pour WeWork, sauf si WeWork demande des changements qui augmenteront ou diminueront les frais de fourniture des Biens ou Services à WeWork, tel qu'en demandant des Services supplémentaires ou des matériels supplémentaires, les parties négocieront un ajustement approprié de leurs obligations en vertu de la Commande conformément à la présente disposition avant que le Vendeur ne commence la réalisation associée audit Ordre de modification. Le Vendeur acceptera tout changement, et soumettra à WeWork une proposition de montant firme reflétant lesdites augmentations ou diminutions résultant dudit Ordre de modification, si un changement augmente ou diminue les frais ou le temps requis pour la réalisation, dans un délai de 2 jours ouvrables suivant la réception d'un Ordre de modification. Si WeWork accepte ladite proposition de montant, le Vendeur procédera aux services modifiés soumis à la proposition de montant et aux dispositions générales du présent Contrat. Si WeWork n'accepte pas ladite proposition de montant, WeWork pourra annuler la Commande associée. Le Vendeur reconnaît qu'un Ordre de modification pourra ou non autoriser le Vendeur à un ajustement de l'indemnisation ou des délais de réalisation du Vendeur en vertu du présent Contrat. Le Vendeur informera WeWork au moins 2 jours ouvrables avant de réaliser ou de permettre tout changement matériel, intentionnel ou autrement des Biens et Services, y compris, sans limitation les changements de composition, les spécifications de qualité, les processus de fabrication, l'étiquetage, la fonctionnalité, la sécurité, les localisations de fabrication et le recours à tout fournisseur ou sous-traitant. Sur notification d'un changement initié par le Vendeur, WeWork pourra annuler la Commande associée. Toutes révisions initiées à une Commande par le Vendeur en ce qui concerne le prix ou autrement doivent être par écrit et approuvées par WeWork. En aucun cas, le Vendeur ne retiendra ni ne retardera son accord de manière irraisonnée à un Ordre de modification que WeWork pourra demander en vertu des présentes.</p>

10. Indemnification.

Vendor and its affiliates (collectively, “**Vendor Affiliates**”) shall defend, indemnify and hold WeWork and its affiliates, directors, officers, managers, members, employees, agents, representatives and other vendors harmless from and against any and all claims, demands, actions, causes of action, proceedings, judgments and other liabilities, obligations, penalties, losses, damages, costs and expenses (including reasonable attorneys’ fees and costs) of any nature (collectively, the “**Claim**”) to the extent arising out of or in any way connected with the G&S provided pursuant to an Order, including, without limitation, (a) any claim based on the death or bodily injury to any person, destruction or damage to property, or contamination of the environment and any associated clean-up costs or employment relation; (b) Vendor failing to satisfy any applicable taxing authority’s guidelines for an independent contractor; (c) any claim based on the negligence, omissions, or willful misconduct of Vendor or any Vendor Affiliates; (d) Vendor failing to satisfy its obligations with respect to the protection of Confidential Information (as defined below); (e) Vendor failing to comply with any requirement of applicable law (including any failure to identify or any misidentification of the country of origin of any Goods provided hereunder); (f) any claim by a third party against WeWork alleging that the G&S, the results of any Services, or any other products or processes provided pursuant to an Order, infringe a patent, copyright, trademark, trade secret, or other proprietary right of a third party, whether such are provided alone or in combination with other products, software, or processes; (g) all mechanics’ and materialmen’s liens; (h) the failure of Vendor to deliver the G&S in accordance with this Agreement or any Order hereunder; (j) interference with, interruption or change to any utility or facility caused by Vendor or any subcontractor; or (k) any breach by Vendor or any Vendor Affiliate of any covenant, representation or warranty herein. The foregoing obligations shall not apply to the extent the Claim is due to or arises from the gross negligence or willful misconduct of WeWork. Vendor shall not settle any such suit or claim without WeWork’s prior written approval. Vendor agrees to pay or reimburse all costs that may be incurred by WeWork in enforcing this indemnity or in pursuing any insurance providers, including attorneys’ fees. WeWork may be represented by and participate through its own counsel with respect to any Claim. At WeWork’s option, Vendor shall take control of the defense of any such Claim and use all commercial efforts to remove WeWork from such Claim. Should the use of any G&S by WeWork, its distributors, subcontractors, or customers be enjoined, threatened by injunction, or the subject of any legal proceeding, Vendor shall, at Vendor’s sole cost and expense, and WeWork’s option, either (i) substitute fully equivalent non-infringing G&S; (ii) modify the G&S so that they no longer infringe but remain fully equivalent in functionality; (iii) obtain for WeWork, its distributors, subcontractors, or customers the right to continue using the G&S; or (iv) if none of the foregoing is possible, refund all amounts paid for the infringing G&S. Vendor’s liability to WeWork for any of the matters contained in this Agreement, including, without limitation, the indemnification obligations set forth herein, shall not be limited by the insurance policies required hereunder or the recovery of any amount thereunder. The

10. Indemnisation.

Le Vendeur et ses sociétés affiliées (collectivement, les « **Sociétés affiliées du Vendeur** ») défendront, indemniseront et tiendront à couvert WeWork et ses sociétés affiliées, dirigeants, administrateurs, directeurs, membres, employés, agents, représentants et autres vendeurs contre tous réclamations, demandes, actions, procédures, jugements et autres responsabilités, obligations, pénalités, pertes, dommages, frais et dépens (y compris les frais et honoraires raisonnables d’avocat) de toute nature (collectivement, la « **Réclamation** ») dans la mesure découlant de ou connecté d’une quelconque manière aux B&S fournis en vertu d’une Commande, y compris, sans limitation, (a) toute réclamation basée sur le décès ou la blessure physique d’une personne, la destruction ou le dommage à un bien, ou la contamination de l’environnement et tous frais de nettoyage associés ; (b) le Vendeur échouant à satisfaire aux directives de toute autorité de taxation applicable pour un entrepreneur indépendant ; (c) toute réclamation basée sur la négligence, les omissions, la faute intentionnelle du Vendeur ou de toute Société affiliée ; (d) le Vendeur échouant à satisfaire à ses obligations en ce qui concerne la protection des Informations confidentielles (telles que définies ci-dessous) ; (e) le Vendeur échouant à se conformer à toute exigence de la loi applicable (y compris tout manquement à identifier ou toute erreur d’identification du pays d’origine des Biens fournis en vertu des présentes) ; (f) toute réclamation par une tierce partie à l’encontre de WeWork alléguant que les B&S, les résultats de tout Service, ou tout autre produit ou processus fournis en vertu d’une Commande, porteront atteinte à un brevet, un droit d’auteur, une marque de commerce, un secret commercial, ou autre droit de propriété d’une tierce partie, qu’ils soient fournis seuls ou en lien avec d’autres produits, logiciel ou processus ; (g) tous les liens de mécanisme et matériel ; (h) le manquement du Vendeur à livrer les B&S conformément au présent Contrat ou à toute Commande en vertu des présentes ; (j) l’interférence avec l’interruption ou le changement d’une utilité ou d’un local causé par le Vendeur ou un sous-traitant ; ou (k) toute infraction par le Vendeur ou une Société affiliée du Vendeur de tout engagement, déclaration ou garantie en vertu des présentes. Les obligations précédentes ne s’appliqueront pas dans la mesure où la Réclamation est due ou découle de la négligence grave ou de la faute intentionnelle de WeWork. Le Vendeur ne réglera aucune poursuite ou réclamation sans l’approbation écrite préalable de WeWork. Le Vendeur convient de payer ou de rembourser tous les frais qui pourront être encourus par WeWork en appliquant cette indemnité ou en suivant les fournisseurs d’assurance, y compris les honoraires d’avocats. WeWork pourra être représentée par et participer par le biais de son propre avocat en ce qui concerne toute Réclamation. Le Vendeur pourra contrôler la défense de toute Réclamation, à la discrétion de WeWork. Si l’utilisation de tout B&S par WeWork, ses distributeurs, sous-traitants ou clients est enjointe, menacée par injonction ou le sujet d’une procédure juridique, le Vendeur, à ses seuls frais et dépenses, et au choix de WeWork, (i) substituera pleinement les B&S équivalents qui ne portent pas atteinte ; (ii) modifiera les B&S afin qu’ils ne portent plus atteinte mais restent pleinement équivalents en fonctionnalité ; (iii) obtiendra pour WeWork, ses

<p>indemnification obligations herein shall survive the expiration or termination of this Agreement.</p>	<p>distributeurs, sous-traitants, ou clients le droit de continuer à utiliser les B&S ; ou (iv) si aucune des propositions précédentes n'est possible, remboursera tous les montants payés pour les B&S qui portent atteinte. La responsabilité du Vendeur envers WeWork pour toute question contenue dans le présent Contrat, y compris, sans limitation, les obligations d'indemnisation établies dans les présentes, ne sera pas limitée par les politiques d'assurance requises en vertu des présentes ou la récupération de tout montant y afférent. Les obligations d'indemnisation contenues dans les présentes survivront à l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat.</p>
<p>11. Insurance.</p> <p>During the term of this Agreement and for a period of 6 years thereafter, Vendor shall, at its sole cost and expense, and shall cause Vendor Affiliates to, have in effect and keep in force insurance coverage which is primary and non-contributory as to any insurance maintained by WeWork, with reputable insurance companies maintaining an A.M. Best rating of A- or better. WeWork shall be named as an additional insured on all such policies, except the worker's compensation and employer's liability policies. All insurance shall also include waiver of subrogation provisions in favor of WeWork. The minimum insurance coverage to be maintained by Vendor shall be in amounts reasonably related to the scope and the nature of the Services to be performed under this Agreement, as determined by WeWork in its reasonable discretion, subject to any greater coverage requirements mandated by applicable law or the common best practice and standards of care in Vendor's industry. Vendor agrees that WeWork may, from time to time, reasonably require that Vendor obtain and maintain additional insurance in connection with Services to be performed under this Agreement. All such certificates and policies shall include a provision whereby WeWork will be given 30 days advance written notice of the insurer's intention to cancel or materially alter such policies. Upon request, Vendor shall provide WeWork with certificates of insurance or evidence of coverage before commencing performance under this Agreement and shall file renewal certificates with WeWork as necessary to ensure that a current certificate is on file with WeWork at all times during the Term. Except where prohibited by law, Vendor shall require its insurer to waive all rights of subrogation against Vendor's insurers and Vendor. Vendor shall not commence, and shall not allow any of Vendor Affiliates to commence, any portion of the Services until it has obtained all insurance required hereunder. The liability of Vendor shall not be limited by said insurance policies or the recovery of any amounts from any insurance policies.</p>	<p>11. Assurance.</p> <p>Pendant la durée du présent Contrat et pendant une période de 6 ans par la suite, le Vendeur, à ses frais et dépens, aura et conservera en vigueur une couverture d'assurance qui est fondamentale et non contributive comme toute assurance conservée par WeWork, avec des compagnies d'assurance réputées en conservant une notation A- ou plus selon l'agence A.M. Best. Il fera également en sorte que les Sociétés affiliées du Vendeur en aient également. WeWork sera nommée en tant qu'assuré supplémentaire sur toutes les polices, à l'exception des polices relatives à l'indemnisation des travailleurs et à la responsabilité de l'employeur. Toutes les assurances incluront également des dispositions de renonciation à la subrogation en faveur de WeWork. La couverture d'assurance minimum à conserver par le Vendeur sera dans des montants raisonnablement associés à la portée et à la nature des Services à réaliser en vertu du présent Contrat, tel que déterminé par WeWork, à sa discrétion raisonnable, sous réserve de toute exigence de couverture plus importante imposée par la loi applicable ou les meilleures pratiques et normes de soin communes dans l'industrie du Vendeur. Le Vendeur convient que WeWork pourra, de temps à autre, demander raisonnablement que le Vendeur obtienne et conserve une assurance supplémentaire en lien avec les Services à réaliser en vertu du présent Contrat. Tous lesdits certificats et lesdites politiques incluront une disposition selon laquelle WeWork recevra une notification écrite de 30 jours à l'avance de l'intention de l'assureur d'annuler ou de matériellement altérer lesdites politiques. Sur demande, le Vendeur fournira à WeWork les certificats d'assurance ou preuve de couverture avant le commencement de la réalisation en vertu du présent Contrat et déposera les certificats de renouvellement auprès de WeWork dans la mesure nécessaire pour s'assurer qu'un certificat en cours est déposé auprès de WeWork à tout moment pendant la Durée. À l'exception de ce qui est interdit par la loi, le Vendeur exigera que son assureur renonce à tous les droits de subrogation à l'encontre du Vendeur et des assureurs du Vendeur. Le Vendeur ne commencera pas, et ne permettra pas à l'une des Sociétés affiliées du Vendeur de commencer, une quelconque partie des Services jusqu'à ce qu'il ait obtenu toutes les assurances requises en vertu des présentes. La responsabilité du Vendeur ne sera pas limitée par lesdites polices d'assurance ou la récupération de tout montant de quelconques polices d'assurance.</p>
<p>12. Ownership.</p> <p>WeWork shall own all right, title and interest (including patent rights, copyright rights, trade secret</p>	<p>12. Propriété.</p> <p>WeWork détiendra tous les droits, titres et intérêts (y compris les droits de brevet, droits</p>

<p>rights, mask work rights, trademark rights and all other intellectual rights throughout the world) relating to any and all inventions (whether or not patentable), works of authorship, designations, designs, know-how, ideas and information made or conceived or reduced to practice, in whole or in part, by Vendor during the term of this Agreement that arise out of the Services or any Confidential Information (as defined below) (collectively, "Work Product"), and all such Work Product shall be deemed "works made for hire" as that term is defined in Section 101 of the United States Copyright Act (17 U.S. Code Section 101). To the extent that ownership of any Work Product does not automatically vest in WeWork or is not deemed to be a "work made for hire", Vendor hereby assigns and agrees to assign to WeWork all Work Product. Vendor will promptly disclose and provide all Work Product to WeWork. Vendor shall further assist WeWork, at WeWork's expense, to further evidence, record and perfect such assignments, and to perfect, obtain, enforce, and defend any rights assigned. All materials, supplies, or equipment furnished or paid for by WeWork in connection with an Order shall remain WeWork's property (title shall not transfer to Vendor), shall be maintained by Vendor in good condition, shall be used by Vendor only for WeWork, and shall be returned to WeWork or otherwise disposed of as directed by WeWork upon completion of such Order.</p>	<p>d'auteur, droits de secret commercial, droits d'arrangement de masque, droits de marques commerciales et tous les autres droits intellectuels à travers le monde) concernant tous les inventions (brevetables ou non), œuvres d'auteur, désignations, conceptions, savoir-faire, idées et informations réalisés ou conçus ou mis en pratique, en tout ou en partie, par le Vendeur pendant la durée du présent Contrat qui découlent des Services ou de toute Information confidentielle (telle que définie ci-dessous) (collectivement, le « Produit de travail »), et tout ledit Produit de travail sera réputé « sur commande » tel que ce terme est défini dans la Section 101 de l'Acte sur les droits d'auteur des États-Unis (17 U.S. Code Section 101). Dans la mesure où la propriété d'un quelconque Produit de travail n'est pas automatiquement dévolue à WeWork ou n'est pas réputée être « sur commande », le Vendeur cède et convient de céder à WeWork tous les Produits de travail. Le Vendeur divulguera rapidement et fournira tout le Produit de travail à WeWork. Le Vendeur assistera en outre WeWork, aux frais de WeWork, pour prouver, enregistrer et parfaire lesdites cessions, et pour parfaire, obtenir, appliquer et défendre lesdits droits cédés. Tous les matériels, fournitures ou équipement fournis ou payés par WeWork en lien avec une Commande resteront la propriété de WeWork (le titre ne sera pas transféré au Vendeur), seront conservés par le Vendeur en bonne condition, seront utilisés par le Vendeur uniquement pour WeWork, et seront renvoyés à WeWork ou autrement éliminés selon les instructions de WeWork lors de l'achèvement de ladite Commande.</p>
<p>13. Confidentiality and Publicity.</p> <p>Vendor, its employees, agents and representatives, shall consider as WeWork's "Confidential Information" all non- public or proprietary information provided by WeWork or its affiliates or members, all specifications or other documents prepared by Vendor in connection herewith, the fact that WeWork has contracted to purchase G&S from Vendor, the terms of this Agreement and all other non-public information relating to an Order. In addition, Confidential Information means any third party's proprietary or confidential information disclosed to Vendor in the course of providing G&S to WeWork. Confidential Information does not include any information which is now or becomes generally publicly known through no wrongful act or failure to act of Vendor. Without WeWork's prior written consent, Vendor shall not (a) disclose or use Confidential Information for any purpose other than performing an Order, (b) announce, publicize or discuss with third parties the subject matter of this Agreement or an Order, (c) include WeWork's name or trademarks in any marketing materials or (d) disclose that WeWork is Vendor's customer. The foregoing provisions shall be subject to the terms of any other written agreement executed by the parties relating specifically to confidentiality, non-disclosure and/or publicity. Vendor will use the same amount of care to protect Confidential Information that it uses to protect its own information of like kind, but in any event not less than reasonable care. Vendor agrees not to copy, alter, or directly or indirectly disclose any Confidential Information. Vendor agrees (x) to limit its internal distribution of Confidential Information to Vendor Affiliates who have a need to know, and to take steps</p>	<p>13. Confidentialité et Publicité.</p> <p>Le Vendeur, ses employés, agents et représentants considéreront comme des « Informations confidentielles » de WeWork toutes les informations non publiques ou exclusives fournies par WeWork ou ses sociétés affiliées ou ses membres, toutes les spécifications ou tous les autres documents préparés par le Vendeur en lien avec celles-ci, le fait que WeWork s'est engagée à acheter des Biens et Services au Vendeur, les dispositions du présent Contrat et toute autre information non publique concernant une Commande. En outre, les Informations confidentielles désignent les informations confidentielles ou exclusives de toute tierce partie divulguées au Vendeur dans le cadre de la fourniture des Biens et Services à WeWork. Les Informations confidentielles n'incluent pas les informations qui sont connues du public actuellement ou en général sans acte illicite ou manquement à agir du Vendeur. Sans le consentement écrit préalable de WeWork, le Vendeur (a) ne divulguera pas ni n'utilisera les Informations confidentielles à une fin quelconque autre que la réalisation d'une Commande, (b) n'annoncera pas, ne divulguera pas ni ne discutera avec des tierces parties au sujet du présent Contrat ou d'une Commande, (c) n'inclura pas le nom ou les marques de commerce de WeWork dans des matériels marketing ou (d) ne divulguera pas que WeWork est le client du Vendeur. Les dispositions précédentes seront soumises aux dispositions de tout autre accord écrit signé par les parties concernant spécifiquement la confidentialité, la non-divulgateion et/ou la publicité. Le Vendeur utilisera le même soin pour protéger les Informations confidentielles qu'il utilise pour protéger ses propres informations du même type, mais en aucun cas avec un soin</p>

to ensure that the dissemination is so limited, including the execution by Vendor Affiliates of nondisclosure agreements with provisions substantially similar to those set forth in this Agreement and, upon WeWork's written request, the execution of non-disclosure or intellectual property assignment or license agreements in a form that is reasonably satisfactory to WeWork, copies of any such writings to be provided to WeWork upon request, and (y) that Vendor shall be responsible for any breach by any such Vendor Affiliates of any such agreement. Vendor agrees not to design or manufacture any products incorporating Confidential Information without WeWork's express written consent in each instance. All Confidential Information is and shall remain WeWork property. This Agreement does not grant, or otherwise give, Vendor any rights to any Confidential Information or any other WeWork intellectual property or proprietary materials. Vendor may receive access to information, property, and other tangible and intangible assets ("**Member Property**") of individuals and entities occupying space in a WeWork facility (collectively, "**WeWork Members**"), including, without limitation, sensitive and confidential information regarding such WeWork Members and their actual or potential employees, customers, and/or business partners. Vendor will not use, remove, copy, manipulate, access, damage, destroy, disclose or otherwise engage with any Member Property except solely to the extent necessary for Vendor to deliver the G&S in accordance with this Agreement. Vendor will not (i) copy or share with any third party any access credentials received from WeWork, whether physical (e.g. key cards), electronic (e.g. access codes), or other or (ii) otherwise cause or allow any third parties without proper permission from WeWork, or the applicable WeWork Member, to access a WeWork facility and/or any Member Property. If the Services require Vendor to remove and/or transport any property, including Member Property, away from a WeWork facility, Vendor will take all necessary measures to protect and secure such property from unauthorized access, damage or destruction at all times while such property is not in a WeWork facility, including, without limitation, by ensuring that such property is not left unattended or unsecured at any point. Vendor agrees to require any permitted delegatee or subcontractor to be bound in writing by the confidentiality provisions of this Agreement, and, upon WeWork's written request, to enter into a non-disclosure or intellectual property assignment or license agreement in a form that is reasonably satisfactory to WeWork (it being understood that, prior to any such delegation or subcontracting, any such delegatee or subcontractor shall be informed of the confidential nature of the Confidential Information and shall agree, in writing, to be bound by the terms of nondisclosure agreements with provisions substantially similar to those set forth in this Agreement, copies of which writings shall be provided to WeWork upon request, and Vendor shall be responsible for any breach by any such delegatee or subcontractor of such agreement). Vendor shall take all appropriate legal, organizational and technical measures to protect against unlawful and unauthorized processing of Confidential Information. Vendor shall maintain reasonable operating standards and security procedures, and shall use its best efforts to secure Confidential Information through the use of

raisonnable inférieur. Le Vendeur convient de ne pas copier, altérer, ou divulguer, directement ou indirectement, d'Informations confidentielles. Le Vendeur convient (x) de limiter sa distribution interne d'Informations confidentielles aux Sociétés affiliées du Vendeur qui ont besoin de les connaître, et de prendre des mesures afin de s'assurer que la dissémination est ainsi limitée, y compris la signature par les Sociétés affiliées du Vendeur d'accords de non-divulgaration avec des dispositions substantiellement similaires à celles établies dans le présent Contrat et, sur demande écrite de WeWork, la signature d'accords de non-divulgaration ou de cession de propriété intellectuelle ou de licence dans un format qui est raisonnablement satisfaisant pour WeWork, des copies desdits écrits seront fournies à WeWork sur demande, et (y) que le Vendeur sera responsable de toute infraction dudit accord par lesdites Sociétés du Vendeur. Le Vendeur convient de ne pas concevoir ou fabriquer de produits intégrant des Informations confidentielles sans le consentement écrit exprès de WeWork dans chaque cas. Toutes les Informations confidentielles sont et demeureront la propriété de WeWork. Le présent Contrat n'accorde pas, ou autrement ne donne pas au Vendeur de droits concernant les Informations confidentielles ou autre propriété intellectuelle ou matériels exclusifs de WeWork. Le Vendeur pourra recevoir l'accès aux informations, propriété, et autres biens tangibles et intangibles (la « **Propriété du Membre** ») d'individus et d'entités occupant un espace dans un local WeWork (collectivement, les « **Membres WeWork** »), y compris, sans limitation, les informations sensibles et confidentielles concernant lesdits Membres WeWork et leurs employés, clients et/ou partenaires commerciaux actuels ou potentiels. Le Vendeur n'utilisera pas, n'enlèvera pas, ne copiera pas, ne manipulera pas, n'accédera pas, n'endommagera pas, ne détruira pas, ni n'engagera autrement la Propriété d'un membre sauf uniquement dans la mesure nécessaire où le Vendeur livre les Biens et Services conformément au présent Contrat. Le Vendeur (i) ne copiera pas ni ne partagera avec une tierce partie les identifiants d'accès reçus de WeWork, que ce soit sous forme physique (par ex., des cartes d'accès), électronique (par ex., des codes d'accès) ou autre ni (ii) n'obligera autrement ni ne permettra à des tierces parties sans permission correcte de WeWork ou du Membre applicable de WeWork, d'accéder à un local de WeWork et/ou de toute Propriété d'un Membre. Si les Services requièrent que le Vendeur retire et/ou transporte toute propriété, y compris la Propriété d'un Membre, en dehors d'un local WeWork, le Vendeur prendra toutes les mesures nécessaires pour protéger et sécuriser ladite propriété de l'accès, le dommage ou la destruction non autorisés à tout moment pendant que ladite propriété n'est pas dans un local WeWork, y compris, sans limitation, en s'assurant que ladite propriété n'est pas laissée sans surveillance ou sans sécurité à tout moment. Le Vendeur convient d'exiger que tout délégué ou sous-traitant autorisé soit lié par écrit par les dispositions de confidentialité du présent Contrat, et, sur demande écrite de WeWork, de conclure un accord de non-divulgaration ou de cession de propriété intellectuelle ou un accord de licence dans un format qui est raisonnablement satisfaisant pour WeWork (il est entendu qu'avant toute délégation ou sous-traitance, ledit délégué ou sous-traitant sera informé de la nature confidentielle des Informations confidentielles et conviendra, par écrit

<p>appropriate physical and logical security measures, including, but not limited to, appropriate network security and encryption technologies, and the use of reasonable user identification or password control requirements, including multiple-factor authentication, strong passwords, session time-outs, and other security procedures as may be issued from time to time by WeWork or otherwise required by applicable law or relevant industry standards. If requested by WeWork at any time during the term of this Agreement, Vendor shall provide WeWork with a copy of Vendor's then-current information security policy. Vendor shall promptly notify WeWork in the event that Vendor learns or has reason to believe that any person or entity has breached or attempted to breach Vendor's security measures, or gained unauthorized access to Confidential Information ("Information Security Breach"). Upon any such discovery, Vendor shall (a) investigate, remediate and mitigate the effects of the Information Security Breach, and (b) provide WeWork with assurances reasonably satisfactory to WeWork that such Information Security Breach will not recur. If WeWork determines that notices (whether in WeWork's or Vendor's name) or other remedial measures (including notice, credit monitoring services, fraud insurance and the establishment of a call center to respond to customer inquiries) are warranted following an Information Security Breach, Vendor will, at WeWork's request and at Vendor's cost and expense, undertake the aforementioned remedial actions.</p>	<p>d'être lié par les termes des accords de non-divulgaration avec des dispositions substantiellement similaires à celles établies dans le présent Contrat, des copies des écrits seront fournies à WeWork sur demande, et le Vendeur sera responsable de toute infraction par ledit délégué ou sous-traitant dudit accord). Le Vendeur prendra toutes les mesures juridiques, organisationnelles et techniques appropriées afin de protéger le traitement illégal et non autorisé des Informations confidentielles. Le Vendeur conservera des procédures de sécurité et normes d'opération raisonnables, et fera de son mieux pour sécuriser les Informations confidentielles par le biais de l'utilisation de mesures de sécurité physique et logique appropriées, y compris, mais sans s'y limiter, la sécurité de réseau appropriée et les technologies de cryptage, l'utilisation d'une identification d'utilisateur raisonnable ou des exigences de contrôle par mot de passe, y compris l'authentification multifacteur, les mots de passe forts, les sessions de déconnexion, et autres procédures de sécurité telles qu'elles pourront être émises de temps à autre par WeWork ou requises autrement par la loi applicable ou les normes de l'industrie pertinentes. Si WeWork en fait la demande à tout moment pendant la durée du présent Contrat, le Vendeur fournira à WeWork une copie de la politique de sécurité des informations alors en cours du Vendeur. Le Vendeur notifiera rapidement WeWork dans le cas où le Vendeur apprend ou a des raisons de croire que toute personne ou entité a enfreint ou a tenté d'enfreindre les mesures de sécurité du Vendeur ou a obtenu l'accès non autorisé aux Informations confidentielles (« Infraction à la sécurité des Informations »). Lors de ladite découverte, le Vendeur (a) examinera, remédiera et atténuera les effets de l'Infraction à la sécurité des informations, et (b) fournira à WeWork des assurances raisonnablement satisfaisantes pour WeWork selon lesquelles ladite Infraction à la sécurité des informations ne se reproduira pas. Si WeWork détermine que des notifications (que ce soit au nom de WeWork ou au nom du Vendeur) ou d'autres mesures correctives (y compris la notification, les services de surveillance du crédit, la fraude à l'assurance et l'établissement d'un centre d'appels pour répondre aux demandes de clients) sont justifiées à la suite d'une Infraction à la sécurité des informations, le Vendeur, sur demande de WeWork et aux frais et dépens du Vendeur, entamera les mesures correctives susmentionnées.</p>
<p>14. Term; Termination.</p> <p>This Agreement shall commence on the latest date below the signatures hereto and shall continue until terminated as set forth herein. WeWork may terminate this Agreement upon written notice to Vendor if Vendor fails to perform or otherwise breaches this Agreement, files a petition in bankruptcy or take any action which may be reasonably deemed as an extrajudicial or judicial reorganization of credits (<i>recuperação judicial ou extrajudicial</i>), becomes insolvent, or dissolves or fails to provide WeWork, upon request, with reasonable assurances of future performance. WeWork may, at its election, either permanently or temporarily stop performance of the Services or the delivery of Goods by Vendor under this Agreement or any Order and/or terminate this Agreement and/or any Order upon 10 days written notice to the Vendor, for any reason or</p>	<p>14. Durée ; Résiliation.</p> <p>Le présent Contrat commencera à la dernière date indiquée en dessous des signatures aux présentes et se poursuivra jusqu'à ce qu'il soit résilié de la manière établie dans les présentes. WeWork pourra résilier le présent Contrat sur notification écrite adressée au Vendeur si celui-ci manque de réaliser ou autrement enfreint le présent Contrat, dépose une requête de mise en faillite, devient insolvable, ou dissout ou manque de fournir à WeWork, sur demande, des assurances raisonnables de rendement futur. WeWork pourra, à son choix, arrêter soit de manière permanente soit de manière temporaire la réalisation des Services ou la livraison des Biens par le Vendeur en vertu du présent Contrat ou toute Commande et/ou résilier le présent Contrat et/ou toute Commande sur notification écrite de 10 jours adressée au Vendeur, pour toute raison ou</p>

<p>no reason. Vendor shall cease to perform Services and/or provide Goods under an Order (a) immediately upon receipt of a cancellation notice from WeWork or (b) on the date of termination specified in such notice. Vendor may terminate this Agreement upon written notice to WeWork if WeWork fails to pay Vendor within 60 days after Vendor notifies WeWork in writing that payment is past due. If WeWork terminates this Agreement, it may also, at its sole discretion, choose to terminate all or any portion of outstanding Orders or permit Vendor to continue performance under any such outstanding Orders, at WeWork's discretion. Upon the expiration or termination of this Agreement or an Order for any reason: (i) WeWork shall pay Vendor for the portion of the Services satisfactorily performed and those conforming Goods delivered to WeWork through the date of termination, unless termination was due to Vendor's material breach, less appropriate offsets, including any additional costs to be incurred by WeWork in completing the Services; (ii) each party will be released from all obligations to the other arising after the date of expiration or termination, except for those which by their terms survive such termination or expiration; and (iii) Vendor will promptly deliver to WeWork all Confidential Information and/or Work Product in its possession and at its expense.</p>	<p>sans motif.</p> <p>Le Vendeur cessera de réaliser les Services et/ou de fournir les Biens en vertu d'une Commande (a) immédiatement lors de la réception d'une notification d'annulation de WeWork ou (b) à la date de résiliation spécifiée sur ladite notification. Le Vendeur pourra résilier le présent Contrat sur notification écrite adressée à WeWork si WeWork manque de payer le Vendeur dans un délai de 60 jours après que le Vendeur ait notifié à WeWork par écrit que le paiement est en souffrance. Si WeWork résilie le présent Contrat, elle pourra également, à son entière discrétion, choisir de résilier tout ou une partie des Commandes en suspens ou permettre au Vendeur de poursuivre la réalisation en vertu des Commandes en suspens, à la discrétion de WeWork. Lors de l'expiration ou la résiliation du présent Contrat ou d'une Commande pour quelque raison : (i) WeWork paiera au Vendeur la partie des Services réalisés de manière satisfaisante et les Biens conformes livrés à WeWork jusqu'à la date de résiliation, à moins que la résiliation ne soit due à une infraction matérielle du Vendeur, moins les compensations appropriées, y compris tous les frais supplémentaires qui doivent être encourus par WeWork lors de l'achèvement des Services ; (ii) chaque partie sera libérée de toutes obligations envers l'autre découlant après la date de l'expiration ou de la résiliation, à l'exception dont les termes survivent à ladite résiliation ou expiration ; et (iii) le Vendeur livrera rapidement à WeWork toutes les Informations confidentielles et/ou le Produit de travail en sa possession et à ses frais.</p>
<p>15. Limitation on Liability; Statute Of Limitations.</p> <p>WeWork shall not be liable to any party for anticipated profits, special, indirect, punitive, incidental or consequential damages, or penalties of any kind. WeWork's liability on any claim arising out of, in connection with, or resulting from this Agreement or any Order and from performance or breach hereof or thereof shall in no case exceed the price allocable to the G&S giving rise to the claim. Vendor must commence any action against WeWork arising from this Agreement or any Order within one year from the date the cause of action accrues.</p>	<p>15. Limitation de responsabilité ; Délai de prescription.</p> <p>WeWork ne pourra pas être tenue responsable envers une quelconque partie pour des bénéfices anticipés, des dommages spéciaux, indirects, punitifs, accidentels ou consécutifs ou pour des pénalités de quelque sorte. La responsabilité de WeWork n'excédera en aucun cas le prix imputable aux Biens et Services pour toute réclamation découlant de, en lien avec ou résultant du présent Contrat ou de toute Commande et de la réalisation ou de l'infraction des présentes ou de la Commande. Le Vendeur doit tenter des poursuites à l'encontre de WeWork découlant du présent Contrat ou de toute Commande dans un délai d'un an à compter de la date à laquelle la cause des poursuites survient.</p>
<p>16. Governing Law; Attorneys' Fees.</p> <p>This Agreement, any Order and the rights and obligations of the parties will be governed by and construed and enforced in accordance with the laws of France, without regard to conflicts of law principles. The parties expressly agree that the provisions of the United Nations Convention on Contracts for the International Sale of Goods will not apply to this Agreement or to their relationship. In any action to enforce this Agreement, the prevailing party shall be entitled to recover all court costs and expenses and reasonable attorneys' fees, in addition to any other relief to which it may be entitled.</p>	<p>16. Loi applicable ; Honoraires d'avocats.</p> <p>Le présent Contrat, toute Commande et les droits et obligations des parties seront régis par et réputés et appliqués conformément aux lois de France, sans considération des principes de conflits de lois. Les parties conviennent expressément que les dispositions de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises ne s'appliqueront pas au présent Contrat ni à leur relation. Dans toute action en exécution du présent Contrat, la partie prévalente sera autorisée à recouvrer tous les frais et les dépenses de justice ainsi que les honoraires raisonnables d'avocats, en sus de tout autre recours auquel elle est autorisée.</p>
<p>17. Dispute Resolution; Jurisdiction; Venue.</p>	<p>17. Résolution des conflits ; Juridiction ; Lieu.</p>

<p>If there is a dispute between the parties, the parties agree that they will first attempt to resolve the dispute through one senior management member of each party. If they are unable to do so within 60 days after the complaining party's written notice to the other party, the parties will then seek to resolve the dispute through non-binding mediation conducted in New York County, New York. Each party must bear its own expenses in connection with the mediation and must share equally the fees and expenses of the mediator. If the parties are unable to resolve the dispute within 60 days after commencing mediation, either party may commence litigation in the state or federal courts in New York County, New York. The parties irrevocably submit to the exclusive jurisdiction of those courts and agree that final judgment in any action or proceeding brought in such courts will be conclusive and may be enforced in any other jurisdiction by suit on the judgment (a certified copy of which will be conclusive evidence of the judgment) or in any other manner provided by law. Process served personally or by registered or certified mail, return receipt requested, will constitute adequate service of process in any such action, suit or proceeding. Each party irrevocably waives to the fullest extent permitted by applicable law (a) any objection it may have to the laying of venue in any court referred to above; (b) any claim that any such action or proceeding has been brought in an inconvenient forum; and (c) any immunity that it or its assets may have from any suit, execution, attachment (whether provisional or final, in aid of execution, before judgment or otherwise) or other legal process. Notwithstanding the foregoing, either party may seek equitable relief in order to protect its confidential information or intellectual property at any time, provided it does so in the state or federal courts in New York County, New York (and only those courts). The parties hereby waive any bond requirements for obtaining equitable relief.</p>	<p>S'il existe un conflit entre les parties, elles conviennent qu'elles essaieront d'abord de résoudre le conflit par le biais d'un cadre dirigeant de chaque partie. Si les parties sont incapables de résoudre le conflit dans un délai de 60 jours après la notification écrite de la partie plaignante adressée à l'autre partie, les parties chercheront alors à résoudre le conflit par le biais d'une médiation non contraignante menée dans le comté de New York, à New York. Chaque Partie prendra en charge ses propres frais encourus par la médiation et les frais et les honoraires du médiateur seront supportés équitablement par les Parties. Si les parties sont incapables de résoudre le conflit dans un délai de 60 jours après le début de la médiation, chaque partie pourra entamer des poursuites dans l'état ou dans les tribunaux fédéraux du comté de New York, à New York. Les parties se soumettent irrévocablement à la juridiction exclusive de ces tribunaux et conviennent que le jugement final de toute poursuite ou procédure intentée dans ledits tribunaux sera péremptoire et pourra être appliqué dans toute autre juridiction par homologation (une copie certifiée constituera une preuve péremptoire du jugement) ou de toute autre manière prévue par la loi. La procédure signifiée en personne ou par courrier recommandé ou certifié, avec accusé de réception, constituera le service de procédure adapté dans chaque action, procès ou procédure. Chaque partie renonce irrévocablement dans la pleine mesure autorisée par la loi applicable (a) à toute objection qu'elle peut avoir quant à la compétence de tout tribunal référencé ci-dessus ; (b) à toute réclamation selon laquelle ladite action ou procédure a été intentée dans un forum inconvenient ; et (c) à toute immunité qu'elle a ou que ses biens pourraient avoir d'un procès, d'une exécution, d'un lien (que ce soit final ou provisionnel, à l'appui d'une exécution, avant un jugement ou autrement) ou tout autre processus juridique. Nonobstant ce qui précède, chaque partie pourra demander une réparation équitable afin de protéger ses informations confidentielles ou sa propriété intellectuelle à tout moment, à condition qu'elle le fasse dans des tribunaux fédéraux ou d'état dans le comté de New York, à New York (et uniquement dans ces tribunaux). Par les présentes, les parties renoncent à toute obligation de garantie afin d'obtenir une réparation équitable.</p>
<p>18. Remedies.</p> <p>If Vendor breaches this Agreement or an Order, WeWork shall have all remedies available by law and at equity. For the purchase of Goods, Vendor's sole remedy in the event of breach of an Order by WeWork shall be the right to recover damages in the amount equal to the difference between market price at the time of breach and the purchase price specified in such Order. No alternate method of measuring damages shall apply to such transaction. Vendor shall have no right to resell Goods for WeWork's account in the event of wrongful rejection, revocation of acceptance, failure to make payment or repudiation by WeWork, and any resale so made shall be for the account of Vendor. Vendor understands and agrees that (a) the G&S are critical to WeWork's operations, (b) under no circumstances will Vendor seek to cancel or otherwise limit or terminate WeWork's right to use the G&S or access any warranty services and (c) its sole and exclusive remedy for any breach of this Agreement by WeWork is limited to money damages. In the case of</p>	<p>18. Recours.</p> <p>Si le Vendeur enfreint le présent Contrat ou une Commande, WeWork disposera de tous les recours disponibles de par la loi et en équité. Pour l'achat de Biens, l'unique recours du Vendeur en cas de violation d'une Commande par WeWork sera le droit de recouvrer des dommages dans un montant égal à la différence entre le prix du marché au moment de l'infraction et le prix d'achat spécifié sur ladite Commande. Aucune méthode alternative de mesure des dommages ne s'appliquera à une telle transaction. Le Vendeur n'aura pas le droit de revendre les Biens pour le compte de WeWork dans le cas d'un rejet illicite, d'une révocation d'acceptation, du manquement à réaliser un paiement ou d'un rejet par WeWork, et toute revente réalisée sera pour le compte du Vendeur. Le Vendeur comprend et convient (a) que les Biens et Services sont critiques pour les opérations de WeWork, (b) qu'en aucune circonstance le Vendeur ne cherchera à annuler ou autrement à limiter ou à résilier le droit de WeWork d'utiliser les Biens et Services ou d'accéder</p>

<p>any breach hereof by WeWork, Vendor hereby waives its right to seek any injunctive relief that would interrupt or limit WeWork's access to any G&S.</p>	<p>aux services de garantie et (c) que son seul et unique recours pour toute infraction au présent Contrat par WeWork est limité aux dommages financiers. En cas d'infraction aux présentes par WeWork, le Vendeur renonce par les présentes à son droit d'obtenir une mesure injonctive qui interromprait ou limiterait l'accès de WeWork à un quelconque Bien ou un quelconque Service.</p>
<p>19. Vendor's Risk.</p> <p>Vendor agrees that it, its employees and its subcontractors, are performing Services as independent contractors and not as WeWork's employees, regardless of where they perform Services, and shall have no express or implied authority to bind WeWork by contract or otherwise. Vendor shall be fully responsible for its employees, agents, officers, contractors and subcontractors, including without limitation all compensation, taxes and contributions related thereto. Vendor shall carry on its work at its own risk until the same is fully completed and accepted, and shall, in case of any accident, destruction or injury to any goods or materials before final completion and acceptance, repair and replace the goods or materials so injured, damaged and destroyed, at Vendor's expense and to WeWork's satisfaction. Vendor and Vendor Affiliates shall observe the working rules of all WeWork premises when on such premises. When materials or equipment are furnished by others for Vendor's use, Vendor shall receive, unload, store, handle, and be responsible therefore as though such materials or equipment were being furnished by Vendor hereunder. To the extent Vendor is performing hereunder at WeWork's premises, Vendor and its subcontractors shall take all safety precautions necessary for the prevention of accidents. WeWork shall not be responsible nor be held liable for any damage to person or property arising from the use, misuse or failure of any rigging, blocking, scaffolding or other equipment used by Vendor or any of its subcontractors, notwithstanding WeWork's ownership, provision or loan of such equipment to Vendor or to any of its subcontractors.</p>	<p>19. Risque du Vendeur.</p> <p>Le Vendeur convient que lui-même, ses employés et ses sous-traitants réalisent les Services en tant qu'entrepreneurs indépendants et non en tant qu'employés de WeWork, indépendamment du lieu où ils réalisent les Services, et qu'ils n'auront aucune autorité expresse ou implicite pour lier WeWork par contrat ou autrement. Le Vendeur sera pleinement responsable de ses employés, agents, dirigeants, entrepreneurs et sous-traitants, y compris, sans limitation, toute indemnisation et toutes taxes qui leur sont associés. Le Vendeur poursuivra ses travaux à ses propres risques jusqu'à ce qu'ils soient pleinement complétés et acceptés, et réparera et remplacera les biens ou matériels ayant subis un préjudice, endommagés et détruits, en cas d'accident, de destruction ou de préjudice de tout bien ou matériel avant l'achèvement et l'acceptation finaux, aux frais du Vendeur et à la satisfaction de WeWork. Le Vendeur et les Sociétés affiliées du Vendeur respecteront les règles de travail de tous les locaux de WeWork lorsqu'ils sont dans lesdits locaux. Lorsque des matériels ou un équipement sont fournis par d'autres pour une utilisation par le Vendeur, le Vendeur recevra, déchargera, stockera, manipulera et sera responsable par conséquent, comme si lesdits matériels ou ledit équipement étaient fournis par le Vendeur en vertu des présentes. Dans la mesure où le Vendeur réalise en vertu des présentes, dans les locaux de WeWork, le Vendeur et ses sous-traitants prendront toutes les précautions de sécurité nécessaires pour la prévention des accidents. WeWork ne sera pas responsable ni ne sera tenue responsable de tout dommage à une personne ou à un bien découlant de l'utilisation, de la mauvaise utilisation ou du manquement de tout grément, blocage, échafaudage ou autre équipement utilisé par le Vendeur ou l'un de ses sous-traitants, nonobstant la propriété, la fourniture ou le prêt dudit équipement par WeWork au Vendeur ou à l'un de ses sous-traitants.</p>
<p>20. Force Majeure.</p> <p>Neither party will be liable for any failure to perform, including failure to accept performance of Services or take delivery of the Goods as provided, that is caused by circumstances beyond its reasonable control, without such party's fault or negligence, and which by its nature could not have been foreseen by such party or, if it could have been foreseen, was unavoidable, including, but not limited to, acts of God, acts of war, government action or accident, provided that (a) the party experiencing the force majeure event promptly notifies the other party and uses reasonable efforts to correct its failure to perform and (b) WeWork shall be entitled to terminate this Agreement if Vendor experiences a force majeure event lasting longer than 15 days.</p>	<p>20. Force majeure.</p> <p>Aucune des parties ne sera responsable pour le manquement à réaliser, y compris le manquement à accepter la réalisation des Services ou pour prendre livraison des Biens prévus, qui est causé par des circonstances au-delà de son contrôle raisonnable, sans faute ou négligence de ladite partie, et qui par leur nature n'auraient pas pu être prévues par ladite partie, ou si elles pouvaient avoir été prévues, étaient inévitables, y compris, sans limitation, les catastrophes naturelles, actes de guerre, action de gouvernement ou accident, sous réserve que (a) la partie souffrant de l'évènement de force majeure notifie rapidement l'autre partie et fasse des efforts raisonnables pour corriger son manquement à réaliser et (b) WeWork sera autorisée à résilier le présent Contrat si le Vendeur souffre d'un évènement de force majeure qui dure plus de 15 jours.</p>
<p>21. Conflicts.</p>	<p>21. Conflits.</p>

<p>Vendor warrants and represents that it is not owned, controlled or actively influenced by any employee, officer, director, consultant or service provider of WeWork or their immediate families. Vendor does not employ any person who is an employee, officer, director, consultant or service provider of WeWork or a member of their immediate families. Vendor will refrain from offering gifts, entertainment, favors or services to employees of WeWork.</p>	<p>Le Vendeur déclare et garantit qu'il n'est pas détenu, contrôlé ou activement influencé par un employé, un dirigeant, un administrateur, un consultant ou un prestataire de services de WeWork ou de leur famille immédiate. Le Vendeur n'emploiera aucune personne qui ne soit un employé, un dirigeant, un administrateur, un consultant ou un prestataire de services de WeWork ou un membre de leur famille immédiate. Le Vendeur s'abstiendra d'offrir des cadeaux, des loisirs, des faveurs ou des services aux employés de WeWork.</p>
<p>22. General Conditions.</p> <p>Vendor may not assign, delegate or subcontract (including by change of control or operation of law) its rights or obligations under this Agreement or any Order without the express prior written consent of WeWork, and any purported assignment or delegation in violation of this provision shall be null and void. No assignment or delegation shall relieve Vendor of any of its obligations hereunder, and WeWork's approval of any delegatee or subcontractor shall not relieve Vendor of its obligations under this Agreement, and Vendor shall remain fully responsible for the performance of each such delegatee and subcontractor and their employees and for their compliance with all of the terms and conditions of this Agreement as if they were Vendor's own employees. Nothing contained in this Agreement shall create any contractual relationship between WeWork and any Vendor delegatee, subcontractor or supplier. WeWork may at any time assign or transfer any or all of its rights or obligations under this Agreement without Vendor's prior written consent to any affiliate or to any person acquiring all or substantially all of WeWork's assets. This Agreement and any Order shall inure to the benefit of and be binding upon the parties hereto and to their respective successors and legal representatives. No provisions of this Agreement or any Order may be waived by any party except in writing. The parties hereto agree that the waiver by any party of a breach of any provision of this Agreement or any Order shall not operate or be construed as a waiver of any subsequent breach of that provision or of any other provision or condition of this Agreement or any Order. If any provision or application of this Agreement shall be held invalid or unenforceable, the remaining provisions and applications of this Agreement shall not be affected, but rather shall remain valid and enforceable. Those obligations or responsibilities contained in this Agreement that are continuing in nature shall survive the expiration or termination of this Agreement. This Agreement, together with any Order (and any confidentiality agreement referenced in Section 13), constitutes the complete, final, and exclusive statement of the terms of the agreement between the parties relating to the subject matter of this Agreement, any confidentiality agreement referenced in Section 13, and any Goods and/or Services described in the applicable Order and supersedes any and all other prior and contemporaneous negotiations and understandings between them relating to the subject matter of this Agreement, any confidentiality agreement referenced in Section 13, and the Goods and/or Services described in such Order, and shall not be modified or interpreted by reference to any prior course of dealing, usage of trade or course of performance. This Agreement, including any Order and any confidentiality agreement referenced in Section 13, shall prevail over any of</p>	<p>22. Conditions générales.</p> <p>Le Vendeur ne pourra pas céder, déléguer ou sous-traiter (y compris par changement de contrôle ou effet de la loi) ses droits ou obligations en vertu du présent Contrat ou toute Commande sans le consentement préalable écrit et exprès de WeWork, et toute cession ou délégation prétendue en infraction de la présente disposition sera nulle et non avenue. Aucune cession ni délégation ne soulageront le Vendeur de l'une de ses obligations en vertu des présentes, et l'approbation de WeWork pour tout délégué ou sous-traitant ne soulagera pas le Vendeur de ses obligations en vertu du présent Contrat, et le Vendeur restera pleinement responsable de la réalisation dudit délégué et sous-traitant et de leurs employés et de leur conformité avec toutes les dispositions et conditions du présent Contrat comme s'ils étaient les propres employés du Vendeur. Rien de ce qui est contenu dans le présent Contrat ne créera de relation contractuelle entre WeWork et un délégué, un sous-traitant ou un fournisseur quelconque du Vendeur. WeWork pourra à tout moment céder ou transférer un quelconque ou tous ses droits et obligations en vertu du présent Contrat sans le consentement écrit préalable du Vendeur à une société affiliée ou à une personne acquérant l'ensemble ou substantiellement tous les biens de WeWork. Le présent Contrat et toute Commande seront applicables au bénéfice de et lieront chacune des Parties aux présentes et leurs successeurs respectifs ainsi que leurs représentants juridiques. Aucune partie ne pourra renoncer à une disposition du présent Contrat ou d'une Commande quelconque sauf par écrit. Les parties aux présentes conviennent que la renonciation par une partie à une infraction d'une disposition du présent Contrat ou d'une Commande quelconque n'agira pas ni ne sera interprétée comme une renonciation à une infraction subséquente de cette disposition ou de toute autre disposition ou condition du présent Contrat ou d'une Commande quelconque. Si une disposition quelconque ou l'application du présent Contrat est déclarée nulle ou inapplicable, les dispositions restantes et les applications du présent Contrat ne seront pas affectées, mais resteront plutôt valides et applicables. Ces obligations ou responsabilités contenues dans le présent Contrat, qui sont de nature continue, survivront à l'expiration ou à la résiliation du présent Contrat. Le présent Contrat et toute Commande (et tout accord de confidentialité référencé dans la Section 13) constituent la déclaration complète, finale et exclusive des dispositions du contrat entre les parties en ce qui concerne l'objet du présent Contrat, tout accord de confidentialité référencé dans la Section 13, et tous Biens et/ou Services décrits dans la Commande applicable et remplacent toutes autres négociations et ententes préalables et contemporaines entre elles en ce qui</p>

<p>Vendor's general terms and conditions of sale (regardless of whether or when Vendor has submitted its sales confirmation or such general terms and conditions), expressly limits Seller's acceptance to the terms of this Agreement, and may not be varied, modified, altered, or amended except in writing signed by the parties. The terms and conditions of this Agreement shall prevail over any conflicting terms and conditions of any acknowledgment or other document submitted by Vendor, except that this Agreement will not supersede any written agreement, including, without limitation, any Order, that is signed by both parties and covers the same subject matter as this Agreement and its related Orders. Any additional or different terms in Vendor's documentation are hereby deemed to be material alterations and notice of objection to and rejection of such terms if hereby given.</p>	<p>concerne l'objet du présent Contrat, tout accord de confidentialité référencé dans la Section 13, et les Biens et/ou Services décrits dans ladite Commande, et ne seront pas modifiés ou interprétés par renvoi à toute opération ou entente préalable, usage du commerce ou dans le cadre de la réalisation. Le présent Contrat, y compris toute Commande et tout accord de confidentialité référencé dans la Section 13, prévaudra sur toutes les conditions générales de vente du Vendeur (indépendamment de la manière ou du moment où le Vendeur a soumis sa confirmation de vente ou lesdites conditions générales de vente), limite expressément l'acceptation du Vendeur aux dispositions du présent Contrat et ne pourra pas être diversifié, modifié, altéré, ou amendé sauf par écrit et signé par les parties.</p> <p>Les conditions générales du présent Contrat prévaudront sur toutes les conditions générales contraires de toute reconnaissance ou autre document soumis par le Vendeur, à l'exception du fait que le présent Contrat ne remplacera pas tout accord écrit, y compris, sans limitation, toute Commande, qui est signé par les deux parties et qui couvre le même sujet que le présent Contrat et ses Commandes associées. Toute disposition supplémentaire ou différente dans la documentation du Vendeur est par les présentes considérée comme étant une altération matérielle et une notification d'objection et un rejet de ladite disposition si elle est donnée par les présentes.</p>
---	---

March 15, 2017